Jean Fachot

Prêtre de l'Oratoire

Entré : 1744 Sorti : entre 1749 et 1782

Né à Rosières aux Salines (Meurthe et Moselle), le 6 janvier 1722

Mort a Rosières aux Salines, le 7 avril 1787.

Notes bio-bibliographiques

L. Bonnardet
pr. de l'Oratoire

J. PLAT-DELORME
LICENCIÉ EN DROIT
NOTAIRE
A SAINT-AMAND (CHER)
TÉLÉPHONE 47
Chèques Postaux, LIMOGES 381-83

8 février 1950

Mon Père

Voudriez-vous excuser d'avance ma curiosité et me la pardonner
J'ai besoin d'un renseignement et vous seul pouvez le trouver dans vos archives.

Mgr l'Evêque de Nantes, lequel est originaire de St-Amand et avec lequel j'ai toujours entretenu des relations d'amitié vient de me donner un tableau, le portrait d'un abbé du XVIII^e^, mais un abbé auquel manque le rabat.

Au dos de ce portrait, figure la note suivante, d'une écriture très visiblement du XVIII^e^, avec les s en forme de F, quand ils se trouvent au milieu des mots, et qui dit ceci :

> Véritable portrait de M. Jean FACHOT, prêtre de l'Oratoire, né à Rosières ~~en~~ aux Salines le 6 Janvier 1722 et ~~décédé~~ mort dans la même ville le 7 avril 1757, à l'âge de 35 ans. Ce portrait a été peint ~~par M~~ à Paris par M. Greuze, peintre très célèbre

Ce pootrait, d'un tout jeune homme car il ne semble pas avoir plus de 25 ans, est évidemment de la jeunesse de Greuze qui avait trois ans de moins que l'abbé dont il faisait le pootrait, ~~datexxx~~ mais déjà on constate dans la manière de peindre la vigueur ~~et~~ de la touche et la sureté avec laquelle sont posés les blancs de la figirent et celà indique un peintre. J'ai du reste l'intention en allant à Paris à la 1^{e} communion d'un petit enfant, de porter ce portrait aux Conservateurs du Louvre et de leur demander leur opinion à son sujet.

Et à vous, mon Père, je demanderai de vouloir bien effectuer des recherches dans les archives de votre ordre et de m'envoger le curriculum vitae de l'abbé Fachot.

Je n'ai pas besoin de vous dire, si, en dehors du timbre que je joins sans en rougir à cette lettre -- ils sont maintenant d'un tel prix --je vous dois des frais de temps passé, etc....

Le Doyen de St-Amand a bien voulu me donner l'adresse de votre communauté.

Veuillez agréer, mon Père, avec mes remerciements anticipés, l'expression de mes sentiments très distingués.

Je m'excuse des nombreuses fautes de tape qui rendent cette lettre presque illisible, mais je tape moi-même mes lettres personnelles .... et je ne suis pas très habile

J. PLAT-DELORME
LICENCIÉ EN DROIT
NOTAIRE
A SAINT-AMAND (CHER)

TÉLÉPHONE 47

Chèques Postaux, LIMOGES 381-83

16 Mars 1950

Mon Père

Il y a bien longtemps que j'aurais dû vous remercier de votre lettre et des renseignements qu'elle contenait, quelque courts qu'ils soient.

Je vous aurais bien envoyé un photographie de ce portrait, mais je suis loin d'être un adepte de cet art et je ne connais, par suite, personne qui s'y livre.

J'aurais eu du reste un remords à vous faire faire une reproduction de ce tableau par les moyens "de bord" qui ne sont suffisament exercés dans les reproductions de tableaux et qui ne savent conserver ni les demi-teintes du sujet ni les différentes couleurs qui font souvent le plus grand agrément d'une toile.

Alors ... j'ai pensé que je pourrais vous ene envoyer une copie au fusain en faisant appel à un art qui m'a toujours été très cher et auquel j'aurais voulu consacrer ma vie tout entière. Je n'ai pu hélas !. que devenir élève, pendant que j'étais supposé faire mon droit à Paris, de l'école des Bx Arts de cette ville et à acquérir ainsi un certain droit à figurer à Paris au Salon des Artistes

Français où j'ai eu quelques récompenses....

Excusez-moi de me vanter ainsi, mais c'est pour faire passer "mon ours" dans la modeste copie, que je vous envoie par ce même courrier de l'abbé Fachot.

Ainsi, vous aurez de quoi satisfaire votre curiosité, bien légitime, du reste.

Je vous ai dit que Greuze avait tout au plus 25 ans lorsqu'il fit ce protrait. Voici comment je me l'explique.

Greuze est originaire de Tournus (Hte Saône) qui n'est pas fort éloigné de Rozières en Salines et ils ont pu se connaître. Greuze a pu être tenté par le masque de cet abbé, aux lèvres énormes, à la figure trapue, volontaire (les plis entre les 2 yeux denottent en effet de caractère.. Ce n'est pas le Greuze du portrait du libraire du Louvre, aux couleurs plus claires et au modelé plus enveloppé. C'est bien ce qui indique l'oeuvre de jeunesse de ce portrait dont je suis néanmoins très fier d'être l'heureux detenteur.

En souhaitant qu'il vous plaise, je vous demande d'agréer, mon Père, avec une demande de prières pour ~~moi~~ ma famille et moi, l'expression de mes sentiments respectueux.

Hay

Je viens d'emballer la copie dans un carton où elle est roulée sans être attachée. le carton est lui même emballé dans un papier vulgaire que vous pouvez déchirer sans crainte. Mais pour retirer le portrait qui ne tient pas au papier transparent qui protège la surface dessinée, il faudra procéder doucement et sans aucun heurt dont le dessin pourrait se trouver offensé? Je vous demande pardon de ces explications qui n'ont trait qu'à la conservation de ce que je vous envoie.

Jean FACHOT

Né à Rosières aux Salines (Diocèse de Toul) ~~ke~~ en 1722.

fils de Georges Fachot, marchand et de Marie François

a fait ses humanités au collège de la Marche à Paris

puis deux ans de théologie à l'Oratoire de Besançon.

Entré à ~~à~~l'"Institution" de Paris le 12 novembre 1744, comme laïc.

Vêtu le 23 Novembre 1744.
("Ne donnera ni pension ni entretien")

Acolyte le 4 Avril 1745.

Est sur les listes de la maison de Grenoble em 1749. Est prêtre et a "voix active" pour les députations de l'Assemblée.

N'est pas sur les listes (triennales) de 1752.

Mentionné sur les listes comme "sorti"

a donc quitté la Congrégation entre 1749 et 1752. Aucune indication postérieure...

MM 617 P 48 N 3043 =

Le confrère Jean Fachot, laïc, Dioc. Toul — acolythe 4 avril 1745

né à Rosières aux Salines (Meurthe) 22 ans ½

fils de Georges Fachot, marchand et Marie François

humanités à la Marche à Paris et 2 ans de théol, à l'oratoire de Besançon

entré à Paris le 12, reçu 23 Nov. 1744 — ni pension, ni entretien

MM. 614 , **page** , **N°** 65

Le Confrère Jean Fachot, laic

Né à Rosières aux Salines, Dioc. Toul, 22 ans

Fils de Georges Fachot, marchand et Marie François

Humanités à Paris, La Marche, 2 ans théol. oratoire Besançon

Entré à Paris le 12 , vêtu le 23 Nov. 1744

Pension ni pension, ni entretien

Le Père Jean Fachot

Listes des Assemblées =

1749, Grenoble Act.

M.M. 612, N 1276 de ma copie =

Le Confrère Jean Fachot, de Rosières aux Salines de Lorraine, diocèse de Toul, 22 ans 1/2, laïc,
fils de Georges Fachot, marchand et de Marie François
humanités à Paris au collège de la Marche
2 ans de théologie chez nos Pères à Besançon
Ne donnera ni pension, ni entretien
Sorti.

M.M. 607, 5e catalogue N. 1539 =

Jean Fachot, du diocèse de Toul, entré à Paris en 1744. Sorti. Prêtre

Portrait _ copie à Montboulet